

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, tenue à la salle J.-Armand-Drouin de l'hôtel de ville, le lundi 6 mai 2013 à 19 h 30. Après avis de convocation dûment signifié à chacun des membres, sont présents et formant quorum : madame la mairesse Colette Roy Laroche, madame la conseillère Johanne Vachon ainsi que messieurs les conseillers Jean-Guy Bouffard, André Desjardins, Roger Garant, Daniel Gendron et Richard Michaud.

Assistent également à la réunion, M. Gilles Bertrand, directeur général, M^e Chantal Dion, greffière, M. Luc Drouin, trésorier, et des citoyens.

Résolution no 13-272**ENTRETIEN DU PASSAGE À NIVEAU DE LA VOIE FERRÉE – RUE AGNÈS**

ATTENDU QUE le passage à niveau de la voie ferrée qui traverse la rue Agnès est considérablement endommagé ;

ATTENDU QUE la Ville a reçu de nombreuses plaintes à cet effet ;

ATTENDU QUE Montreal, Maine & Atlantic est responsable de l'entretien des voies ferrées lui appartenant sur le territoire de la Ville de Lac-Mégantic.

Il est proposé par M. le conseiller Richard Michaud,

appuyé par M. le conseiller Daniel Gendron

et résolu :

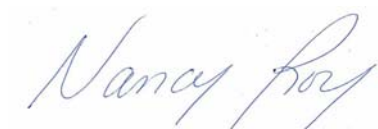
Les attendus font partie intégrante de la présente résolution ;

DE DEMANDER à Montreal, Maine & Atlantic de procéder à l'entretien du passage à niveau de la voie ferrée qui traverse la rue Agnès, et ce, dans les plus brefs délais ;

QUE copie de cette résolution soit transmise à Pêches et Océans Canada, au ministre des Transports du Canada, à l'honorable Christian Paradis, député de Mégantic-L'Érable, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, à M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et à M. Maurice Bernier, préfet de la MRC du Granit.

Adoptée à l'unanimité

COPIE VIDIMÉE,
CE 7 MAI 2013, MIN 13-272



MME NANCY ROY,
GREFFIÈRE ADJOINTE